

Consultant (e) en maîtrise d'ouvrage informatique

RNCP6585 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 7
Code(s) NSF	326n
Code(s) ROME	M1802, M1803, M1805
Type d'enregistrement	Enregistrement sur demande
Date d'échéance	17/03/2021

Certificateur(s)

AFCEPF · SIRET : 32990178900076

AFCEPF (Association française pour le conseil et l'éducation professionnelle)

<http://www.afcepf.fr>

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

A compléter (Reprise)

ACTIVITÉS VISÉES

Quatre groupes d'activités caractérisent la fonction de Consultant-e en Assistance à la Maîtrise d'Ouvrage Informatique (AMOA) :

- « Etudes et spécifications » ;
- « Recette et qualification fonctionnelles » ;
- « Conduite du changement » ;
- « Gestion de projet/pilotage ».

Le/la Consultant-e en Maîtrise d'ouvrage informatique fait preuve des compétences nécessaires et suffisantes pour assurer en particulier tout ou partie des tâches suivantes au sein de projets de Systèmes d'Informations :

- l'étude d'opportunité et de faisabilité du projet ;
- l'évaluation et de la gestion des crédits alloués au projet ;
- la réalisation du ou des cahiers des charges : définition des besoins tant fonctionnels que techniques, dispositions normes et qualité ;
- pilotage et de la coordination des activités des différents acteurs du projet ;
- la conduite des procédures d'appel d'offre et de la passation des marchés et/ou commandes ;
- la vérification des livrables en conformité avec le cahier des charges ;
- la définition et de la mise en œuvre du plan de communication et de formation ;
- la décision de mise en œuvre sur les sites utilisateurs ;
- la préparation, la mise en œuvre, l'accompagnement du support fonctionnel et technique des sites utilisateur.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Le/la Candidat/e aura en particulier fait preuve de sa capacité à ... :

Activité 1. Domaine Etudes & Spécifications

- Cartographier et décrire les processus métier et les flux , identifier les facteurs de performance et les axes d'amélioration ;
- Qualifier les raisons d'initialisation d'un projet ;
- Rédiger un cahier des charges et produire des dossiers de spécifications fonctionnelles ;
- Analyser et chiffrer les risques, élaborer des hypothèses ;
- Définir les référentiels de données et les référentiels de traitements et caractériser les règles de gestion ;

- Définir les scénarii d'utilisation du système, l'ergonomie des écrans et des restitutions.

Activité 2. Domaine Recette & Qualification

- Définir des démarches d'évaluation des outils et fixer des normes, des indicateurs et des objectifs mesurables et caractériser les risques ;
- Formuler les exigences fonctionnelles concernées par la recette ;
- Mettre en œuvre des outils de documentation, de suivi et d'automatisation ;
- Planifier le séquençement des tests ;
- Déterminer les seuils d'acceptation du produit.

Activité 3. Domaine Conduite du Changement

- Mettre en œuvre les méthodes, les moyens pour définir un plan de conduite du changement et évaluer l'impact d'un projet sur l'organisation ;
- Organiser et établir le plan d'actions de conduite du changement.

Activité 4. Domaine Pilotage du Projet

- Fixer et poser des jalons de projet en qualifiant et priorisant l'importance des items ;
- Caractériser les compétences et les responsabilités des participants ;
- Identifier les chemins critiques, évaluer l'avancement des tâches ;
- Définir les indicateurs et fixer les métriques d'évaluation.

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

- Cabinets de conseil
- Entreprises de services numériques (ESN)
- PME ou grands comptes du secteur tertiaire, industriel ou de l'administration

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

- Consultant(e) Assistance à Maîtrise d'Ouvrage Informatique (AMO)
- Maître d'ouvrage délégué(e)
- Pilote de projet
- Chef(fe) de projet Utilisateur
- Architecte fonctionnel(le)
- Consultant(e) AMO
- Recetteur(euse) fonctionnel(le)
- Assistant(e) à direction de projet
- Project Management Office (PMO)
- Chargé(e) d'étude

RÉGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

A compléter (Reprise)

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Très élevée (5/5) Moyenne pondérée par l'emploi ; les familles ci-dessous s'échelonnent de 4 à 5 sur 5.
Facteurs principaux	Manque de main-d'œuvre disponible, Lien formation-emploi
Salaire médian (mensuel)	2 892 €
Diplôme le plus fréquent	Diplôme de niveau bac+5 ou plus (doctorat, master ou équivalent) en communication et information (41 % des actifs en emploi)

Familles professionnelles (FAP)	M1X80 — Techniciens d'étude et de développement en informatique · tension 4/5 (Élevée) M1X81 — Techniciens de production, d'exploitation, d'installation, et de maintenance, support et services aux utilisateurs en informatique · tension 4/5 (Élevée) M2X90 — Ingénieurs et cadres d'étude, recherche et développement en informatique et télécom · tension 5/5 (Très élevée) M2X91 — Chefs de projet et directeurs de service informatique · tension 4/5 (Élevée) M2X93 — Experts et consultants en systèmes d'information · tension 5/5 (Très élevée)
Projets de recrutement (BMO 2026)	42 073
Jugés difficiles à recruter	50 %
Emplois saisonniers	2 %
Familles professionnelles (FAP)	M1X80 — Techniciens d'étude et de développement en informatique M1X81 — Techniciens de production, d'exploitation, d'installation, et de maintenance, support et services aux utilisateurs en informatique M2X90 — Ingénieurs et cadres d'étude, recherche et développement en informatique et télécom M2X91 — Chefs de projet et directeurs de service informatique M2X93 — Experts et consultants en systèmes d'information

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation initiale, Formation continue, Contrat de professionnalisation, Candidature individuelle, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

A compléter (Reprise)

COMPOSITION DU JURY — FORMATION INITIALE, FORMATION CONTINUE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION, CANDIDATURE INDIVIDUELLE

Le Jury comprend au moins :

- Un(e) président(e) nommé(e) par le Directeur de centre ;
- Un membre du corps pédagogique ;
- 1 à 4 personnalités externes au centre, (professionnelles du secteur d'activité, du domaine Technique et/ou Ressources Humaines) ;

Et, le cas échéant, un(e) tuteur (trice) ou un responsable de l'entreprise employeur du (de la) candidat(e).

COMPOSITION DU JURY — VAE

Le Jury comprend au moins :

- Un(e) président(e) nommé(e) par le Directeur de centre ;
- 2 personnalités externes au centre, représentant les salariés(es) (professionnelles du secteur d'activité, du domaine Technique ou Ressources Humaines) ;
- 2 personnalités externes au centre, représentant les employeurs (euses), dirigeants(es) de SSII ou de cabinet de conseil.

Base légale

Date d'échéance de l'enregistrement 17/03/2021

Liens avec d'autres certifications

NOUVELLE(S) CERTIFICATION(S)

RNCP35269

Pour plus d'informations

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/6585/>